

Liaisons

SAINT-LAURENT-BLANGY



Immercuriennes, Immercuriens

Ce nouveau numéro de Liaisons marque la nouvelle année. L'occasion pour moi de vous adresser mes meilleurs vœux pour l'année 2021. Des vœux de santé bien évidemment, mais aussi de bonheur en espérant vous retrouver au plus vite.

Au travers de ce magazine, j'ai tenu à revenir avec vous sur l'année 2020, année de transition pour moi, avec la fin de mon premier mandat de maire, et le lancement du deuxième pour les six années qui arrivent. Avec une équipe renouvelée, nous nous sommes tournés vers cette nouvelle année pour formuler des projets, pour réfléchir à l'avenir de notre commune et penser le Saint-Laurent-Blangy de demain.

Un Saint-Laurent-Blangy qui se fera avec vous, pour vous, mais aussi grâce à vous. C'est pour cela que nous lançons une campagne de propreté de la ville où vous serez les principaux acteurs. Je compte sur vous.

Pour nous changer un peu les idées, nous volerons de parcs en parcs pour découvrir ou redécouvrir la richesse de nos terres. Saint-Laurent-Blangy a l'image d'une ville à la campagne. A quelques encablures de la préfecture du Pas-de-Calais, ces parcs en sont le parfait reflet.

Enfin, je n'oublie pas notre commerce local toujours prêt à être inventif pour garder le cap. Pouvoir consommer local est aujourd'hui une force pour notre commune. Alors n'hésitez pas à aller à leur rencontre.

Si la vaccination a commencé à prendre forme, et je pense notamment à notre EHPAD, la pandémie est encore bien présente. Continuons ensemble à respecter les gestes barrières, à nous protéger. Il y va de notre santé, de celle des autres aussi, avec l'espoir de retrouver des jours meilleurs. C'est un de mes souhaits les plus chers pour 2021.

Nicolas Desfachelle

Maire de Saint-Laurent-Blangy
Vice-Président de la Communauté Urbaine d'Arras



2 • ÉDITO

VŒUX

3-6 • Vœux de M.le Maire

RETOUR EN IMAGES

- 7-9
- France 3 vient visiter Vaudry Fontaine
 - Distribution des colis des aînés
 - C'était Noël pour les 550 élèves
 - Matin récréatif du 16 décembre
 - Promotrans
 - Modernisation pont SNCF
 - Travaux rue Barbot
 - Atelier de découvertes musicales
 - Ateliers Racontines à la crèche
 - Ecole de musique
 - La Maison de l'Habitat Durable

VIE IMMERCURIENNE

- 10
- Une ville propre c'est l'affaire de tous
 - La SIG s'adapte et s'organise
- 11
- Aide pour le marquage des vélos
 - Enquête publique PLUI
 - Un nouvel arrivant sur le marché !
- 12-13
- Découvrez la Médiathèque réaménagée et sa nouvelle exposition.
 - Exposition d'Illustrations

- 14
- Une application à votre service
 - Appel à candidature citoyenne !

- 15
- Jean-Pierre Deleury, nommé Maire Honoraire
 - Projet locatif avec l'agence nationale de l'habitat

- 16-17
- La nature en ville !
 - Soutenons nos commerçants

DOSSIER

- 18-24
- Les espaces naturels à Saint-Laurent-Blangy

RENCONTRE

- 25
- Salon de coiffure Id Hair
 - Votre avenir compte
- 26
- Thomas Simart annonce sa retraite sportive
 - Info Inscriptions écoles

INFORMATIONS

- 27
- Liste électorales, recensement..
 - Hommage à Michel Philippe
 - Hommage à Jean-Marie Caron
- 28
- Infos
 - Le Pass'Jeune



Pas de vœux cette année à Artois Expo pour Nicolas Desfachelle et le conseil municipal, pandémie oblige. C'est donc de son bureau, lors d'une longue interview, que le premier magistrat a tenu à adresser ses vœux à la population, aux élus, à l'ensemble du personnel, aux associations et tous ceux qui œuvrent au quotidien au dynamisme de la commune, notamment dans les écoles et à l'EHPAD. Il en a profité pour revenir sur l'année 2020, mais aussi pour se projeter sur l'année nouvelle.

Quel regard sociétal portez-vous sur 2020, vous qui avez été très présent pendant les deux confinements ?

Je veux d'abord souligner le rôle important joué par la commune de Saint-Laurent-Blangy, le CCAS, l'EHPAD et la MSI durant cette période. Les actions ont été nombreuses et elles ont apporté la solidarité nécessaire à cette situation. Il y a eu de l'écoute, de la confiance, du travail en équipe avec un véritable sens des responsabilités. Les écoles ont été exemplaires, tout comme les familles, mais aussi notre EHPAD, « Soleil d'Automne », où le personnel a fait face de façon exceptionnelle.

Le premier confinement nous a donné les capacités de trouver des solutions rapides pour la suite, comme l'embauche de services civiques pour lutter contre l'isolement des personnes âgées. Nous avons aussi proposé un accompagnement psychologique à nos agents pour vivre cette période difficile. Il va nous falloir rester mobilisés ; solidaires pour sortir de ce passage compliqué dont j'espère que nous verrons très prochainement le bout du tunnel. Nous le verrons si nous restons respectueux et rigoureux des gestes barrières et si nous pouvons nous faire vacciner massivement et rapidement.

2020, c'était aussi la fin de votre premier mandat de maire. Que reprenez-vous de ces six années à la tête de la commune ?

C'était un mandat de transition, de passation avec Jean-Pierre Deleury, aujourd'hui Maire Honoraire. L'équipe municipale travaille dans la continuité pour conforter la position de la commune dans sa bonne gestion, son cadre de vie et son dynamisme. Ensuite, nous avons apporté notre identité, avec la vision d'une nouvelle équipe pour les années à venir. De ce mandat, je retiendrai l'énorme effort fait, près de trois millions d'euros, sur les travaux dans les écoles avec notamment les services de restauration, la mise en sécurité et en conformité, mais aussi l'ouverture de l'école du Val de Scarpe, qui marque une entente intercommunale unique avec la ville d'Arras. Nous avons fait preuve de pédagogie en organisant des réunions de quartier pour expliquer notre travail au quotidien, donner du sens à ce que nous proposons. Nous avons travaillé sur l'environnement, et nous avons conforté la vie associative, sans oublier les projets de logement qui permettent aujourd'hui la mise en place d'un véritable parcours résidentiel au sein de la commune. Nous avons développé tout cela grâce au travail en équipe, dans l'intérêt général. Ce fut un premier mandat riche et passionnant.

2020 fut également l'année des élections municipales. Vous avez été réélu avec une équipe renouvelée. Qu'attendez-vous d'elle ?

Saint-Laurent-Blangy a gagné mille habitants en sept ans. Cela montre une dynamique et une attractivité importante. Cela est aussi dû au travail effectué par l'équipe municipale. Cela nous oblige désormais à poursuivre le travail engagé, en étant exigeant avec nous-mêmes et à l'écoute de la population.



Je demande beaucoup à toute mon équipe. Nous avons mis en place une nouvelle méthode de travail, en mode projets, avec la création de plusieurs groupes de travail organisés en lien avec la feuille de route que nous avons construite collectivement en début de mandat. Je dois dire que les premiers retours sont satisfaisants et démontrent une implication forte de la part des élus. La situation actuelle n'est pas évidente pour organiser un travail collectif, pour s'imprégner des dossiers et même pour apprendre à se connaître, mais nous traitons les problématiques et les vrais sujets avec pertinence et ambition.

Au niveau communal, quelles actions ou réalisations ont principalement retenu votre attention en 2020 ?



Il y a eu beaucoup de chemin parcouru cette année encore. Je retiendrai principalement la mise en route, malgré les conditions, de plusieurs chantiers de construction qui montrent l'aboutissement de dix années de travail. C'est aujourd'hui 300 logements en cours de construction, pour moi, c'est un symbole qui traduit que la vie continue et qu'on avance encore et encore. Je pense aussi au soutien que nous avons apporté aux commerçants pendant toute cette période délicate. Nous les avons aidés à travailler au quotidien quand c'était possible. J'ai aussi appelé toutes les entreprises lors du premier confinement pour connaître leurs besoins devant cette situation. Ce sont des moments délicats, difficiles, prenants mais nécessaires pour montrer la solidarité d'une commune envers le monde économique.

Maire de Saint-Laurent-Blangy, vice-président de la CUA, président de l'office de tourisme Arras Pays d'Artois, vous mettez au quotidien l'ensemble de vos mandats au service des Immercuriens. Comment conjuguez-vous ces différentes fonctions ?



Il ne faut jamais oublier pourquoi nous exerçons ces missions. Je le fais parce que j'aime ma ville et mon territoire et parce que je souhaite qu'ils se développent. Je suis d'abord maire et je souhaite rester ce maire de proximité, à l'écoute de ses habitants. Je suis effectivement aussi vice-président de la CUA en charge de la cohésion territoriale et de la mutualisation, du tourisme et de l'attractivité et du numérique. C'est une délégation importante et je remercie le président Frédéric Leturque de sa confiance. Les sujets abordés sont passionnants et au croisement de beaucoup de thématiques qui peuvent également apporter beaucoup à notre commune.

Le numérique. - Nous avons vu la place prépondérante qu'il prenait lors de cette crise. C'est devenu une politique publique prioritaire pour faire de l'accès à internet, à un bon débit, depuis le domicile, un service universel permettant de trouver des solutions aux ménages les plus fragiles en terme d'équipement et d'utilisation de l'outil informatique.



Le tourisme et l'attractivité. - Le positionnement marketing d'Arras pays d'Artois, arrêté en 2017, et faisant la part belle au bien-être, à la contemplation, à la reconnexion avec soi-même, à l'environnement, à l'Histoire, aux histoires pour une clientèle vivant des villes parfois difficiles à vivre, montre aujourd'hui toute sa pertinence. La crise du COVID a marqué une accélération de la prise de conscience de cette reconnexion vitale et a placé l'Office de tourisme comme un acteur d'avenir de l'attractivité du territoire et du soin apporté aux touristes. Ce tourisme que nous défendons, loin du tourisme de masse, se veut durable au sens où il veut concilier le développement social par la rencontre véritable entre touristes et habitants, la transition écologique par l'essor de l'éco-mobilité touristique et des circuits courts. En décembre dernier, une Marketplace a été mise en place en un temps record. Cet outil va permettre de mettre en relation des producteurs locaux avec les consommateurs dans le cadre de la promotion des circuits courts.

La cohésion et la mutualisation. - Nous avons la chance au sein de la CUA d'avoir un niveau de maturité qui nous permet d'envisager collectivement le développement du territoire de la CUA. Dans les bassins de vie de la communauté, il n'y a pas de différences entre le rural et l'urbain. Aujourd'hui, le quotidien des personnes, c'est 80 % la CUA. Elle intervient dans l'emploi et le développement économique, dans l'habitat, la mobilité, la cohésion sociale, la tranquillité publique, les déchets avec le SMAV, les transports avec Artis ou encore la voirie. Un jour, même le sport et la culture pourraient être communautaires.

Retrouvez toute l'info de votre commune sur www.saint-laurent-blangy.fr

Voilà mes missions au sein de la Communauté Urbaine. Nous travaillons avec Frédéric Leturque, président de la CUA et maire d'Arras, dans une grande confiance, avec un respect mutuel qui nous permet de travailler dans un intérêt commun qui prime à mes yeux. Nous avons su mettre de côté les postures politiques pour avancer et travailler tous ensemble, avec l'ensemble des élus de la CUA. Tout cela demande évidemment de la disponibilité, une bonne organisation au quotidien, de la méthode, mais je sais, tant au sein de la commune qu'à la CUA que je peux m'appuyer sur des équipes compétentes.

2021 risque d'être une nouvelle année délicate. Quelles priorités allez-vous donner à cette nouvelle année ?

Elle sera pour moi l'année du lien social et du vivre ensemble. Il faut tirer les enseignements de cette période compliquée pour recréer du lien social. Il faudra être uni et solidaire pour franchir le cap. Il faudra pour cela s'appuyer sur les associations locales pour tisser du lien, proposer une vie associative pour vivre ensemble. Saint-Laurent-Blangy est une ville qui en temps normal connaît une vie associative dense, c'est ce qui fait son charme avec un événement tous les trois jours. Il faut que l'on puisse retrouver tout cela, les associations sont en attente.

Au delà du lien social, la priorité sera évidemment de continuer à proposer aux Immercuriens et aux Immercuriennes les services essentiels à leur quotidien, tout en pensant à l'avenir de la commune.



Vous portez une attention particulière à la vie associative. Quel message avez-vous envie de lui transmettre pour cette année 2021 ?

Le conseil municipal est particulièrement attentif à la question des associations. Nous faisons tout ce que nous pouvons au quotidien, et dans le respect de la réglementation imposée, pour qu'elles puissent reprendre leurs activités. Nous épaulons sur un plan matériel et financier, mais aussi moral. Ce soutien « affectif » est nécessaire car les associations immercuriennes constituent une grande famille au sein de la commune. Et je tiens à maintenir cet esprit fraternel, en leur renouvelant notre aide et notre soutien dans ces moments difficiles.

2021 sera aussi le lancement de votre nouveau mandat de maire. Comment voyez-vous les six prochaines années ?

Le rôle du maire, c'est d'être capable de se projeter et d'avoir une vision d'avenir pour sa commune.

En terme d'aménagements, la commune a fait des choix forts pour les prochaines années et nous avons de gros chantiers en perspective, comme celui de Vaudry-Fontaine, où les travaux vont débuter en mars – avril. C'est un projet d'ampleur pour la ville (1 million d'euros), avec souscription possible de la population pour la première phase de travaux. Nous allons aussi créer un lieu de vie multifonctionnel, avec les Immercuriens, dans un cadre magnifique que nous dévoilerons bientôt. Ce sera un lieu de rassemblement de la culture et des cultures.

Enfin, on peut aussi évoquer tous les projets menés par et avec la CUA comme le bassin d'orage, la rénovation du château d'eau, la mise en sécurité du passage à niveau



PN83, la création d'un nouveau quartier autour de la future base nautique, le projet Euramétha, le parc du Burien, le transfert de gestion de la base nautique et la création de la nouvelle base, les arrivées à Actiparc de Crusta C, Cérélia (production de pâtes à tarte prêtes à cuire), Promotrans (formation aux métiers du transport et de la logistique), LFB poursuit ses travaux pour ce qui est actuellement un des plus gros chantiers de la région. On parlera enfin des bords de Scarpe, d'une aire de camping-car sur la friche Tricart, une passerelle au-dessus de l'écluse ou encore un



nouveau chemin de halage derrière Cité Nature qui va rejoindre celui de notre commune.

Il n'y aura pas que des extensions à Saint-Laurent-Blangy, il y aura aussi la requalification de certains sites ou friches comme celui du port fluvial ou la requalification programmée du site Meryl Fiber en poumon vert.

Tous ces projets doivent permettre de conforter le dynamisme et l'attractivité de la commune. Ils sont mûrement réfléchis pour poursuivre le développement harmonieux de la ville et maintenir ce qui fait sa spécificité : son cadre de vie avec notamment les cent sept hectares de parcs naturels, un aménagement construit autour de la Scarpe tout en étant un quartier d'Arras à une heure de Paris en TGV.

Depuis quelques années, Saint-Laurent-Blangy est saluée pour son dynamisme et son cadre de vie. Comment l'élue que vous êtes, avec le recul nécessaire, juge-t-il cette évolution ?

Saint-Laurent-Blangy est un ancien cœur industriel connu et reconnu de l'agglomération arrageoise. Aujourd'hui les gens se sentent bien dans la commune, car il y a tout ce qu'il faut à proximité. Le cadre de vie est exceptionnel, il permet d'avoir très vite une bouffée d'oxygène grâce aux parcs. L'eau y joue un rôle important aussi dans la vie de tous les jours pour chacun d'entre nous. Le développement économique reste important avec plus de sept cents entreprises sur le territoire de la commune. Nous continuons d'apporter un soutien aux commerces locaux, mais aussi aux entreprises dont certains viennent de nous rejoindre dernièrement, ce qui donne un dynamisme commercial important à la commune. Enfin, trois cent cinquante logements sont actuellement en cours de construction. Ils offrent de la mixité sociale et un véritable parcours de vie dans la commune, car il est possible de s'y installer durablement.



Pour finir, quel message voulez-vous adresser aux Immercuriens à l'aube de cette année 2021 ?

Je terminerai d'abord en ayant une pensée pour tous ceux qui ont perdu un être cher. Et en citant ensuite Edgar Morin, philosophe, scientifique et sociologue. « Plus je lis sur le virus (Coronavirus), sur les stratégies de lutte, sur le confinement et ses conséquences à terme, plus je trouve la controverse, et plus je suis dans l'incertitude. Alors il faut supporter toniquement l'incertitude. L'incertitude contient en elle le danger et aussi l'espoir. »

Le Conseil Municipal au travail !

Avec ce nouveau mandat, Nicolas Desfachelle a proposé aux élus de travailler en mode projets. « Le but est de partager, de fédérer et d'avancer sur des projets qui nous tiennent à cœur. » Vous trouverez ci-dessous les thématiques de projet retenus, avec l'élue référent en gras, et les conseillers qui participent à l'élaboration de ce projet.

Projets d'aménagement urbain

Carte scolaire

Délégation service public des centres de loisirs

Les missions du service des sports

Évaluation des missions des services techniques

Accompagnement de la dynamique commerciale

Contribution à la mise en place d'un projet alimentaire territorial à l'échelle de la CUA

Politique de soutien aux associations non sportives

Actions de promotion de la santé pour tous les publics

Inclusion des personnes porteuses de handicap dans la ville et dans les services sociaux



France 3 vient visiter Vaudry Fontaine

France 3 est venue nous rendre visite fin novembre pour faire un reportage sur le domaine de Vaudry-Fontaine, sa rénovation à venir et mettre en lumière ce bijou patrimonial.



Solidarité envers les aînés

C'est près de 670 colis et 285 bons restaurant* qui ont été distribués par le CCAS et la Ville à l'occasion des fêtes de fin d'année 2020. Une attention très appréciée par les aînés particulièrement affectés par l'isolement lié à la situation sanitaire. Un grand merci aux nombreux bénévoles et aux agents mobilisés pour la confection des colis.

* Les bons restent valables durant l'année 2021



C'était Noël avant l'heure pour les 550 élèves de la commune

Le vendredi 11 décembre, la Municipalité a en effet souhaité offrir comme chaque année des chocolats et des petits cadeaux ! Joyeux Noël à tous !



Matin récréatif du 16 décembre

Pour clôturer la dernière matinée des mercredis récréatifs, un petit déjeuner a été offert aux enfants composé de pains spéciaux, confitures, jus d'orange, fruits de saison, compote de fruits et chocolat chaud. Tous les enfants ont été réjouis de découvrir et de partager ce petit déjeuner.

Les maternelles ont pu également décorer une jacinthe de Noël et l'emporter !

Les primaires ont participé à divers ateliers et ont pu se ressourcer devant le film choisi collectivement.



PROMOTRANS fait sortir de terre son nouveau centre de formation à Actiparc

La première pierre du nouveau centre de formation PROMOTRANS a été posée ce mercredi 13 janvier. Cette entreprise déjà présente sur le territoire (installée à Sainte-Catherine) a choisi Actiparc pour se développer et créer son nouveau centre de formation dédié au transport et à la logistique. Quinze salariés seront présents sur le site, dix de plus sont envisagés d'ici trois ans. Ce nouvel équipement vient compléter le réseau du groupe Promotrans (30 centres) implanté au niveau national.



Modernisation du pont SNCF

Les travaux menés sur le pont ferroviaire qui surplombe la Scarpe sont terminés. Le pont est ainsi modernisé et sécurisé (nouveaux piliers d'appuis) et le chemin de halage de nouveau ouvert aux promeneurs.



Ateliers de découvertes musicales

Pour les enfants de la crèche un cycle d'ateliers de découvertes musicales a été proposé par l'école de musique. C'est une occasion de faire un plein d'énergie, d'expérimentation, de joie et de partage à chaque rendez-vous !



Ateliers Racontines à la crèche

Les ateliers Racontines d'éveil à la lecture ont commencé le jeudi 21 janvier. Animé par Lise, ces contes bimensuels, proposés par la médiathèque en partenariat avec la crèche associent plaisir et attention. Petits et grands sont enchantés !

Les services municipaux travaillent ensemble, dans cette phase où les actions culturelles sont limitées pour offrir le maximum à nos enfants !



Ecole de musique

Depuis début janvier reprise des cours en présentiel pour les moins de 18 ans à l'école, qui jouent désormais pour le plus grand plaisir des profs et des élèves : jouer directement ensemble, sans écran interposé !

Travaux rue Barbot

Les travaux de construction des nouveaux logements rue Barbot avancent à grands pas. Outre la belle réalisation architecturale de la résidence, son intégration paysagère, l'aménagement intérieur, certains appartements offrent une vue imprenable sur la ville.



La Maison de l'Habitat Durable

Pour rénover votre logement, améliorer son confort énergétique, réduire ses factures de chauffage ou aménager sa salle de bains, de nombreuses aides financières et subventions existent et peuvent vous permettre de financer une très large partie de vos travaux.

Pour vous aider dans votre projet, la Maison de l'Habitat Durable de la Communauté Urbaine d'Arras vous conseille et vous accompagne de manière gratuite et neutre en étudiant votre situation et votre projet personnel afin de vérifier votre éligibilité aux différentes aides financières.

Une permanence des services de la MHD s'est tenue le 3 février dernier à la salle du Temps Libre. Pour ceux qui n'ont pas pu y participer vous pouvez toujours prendre rendez-vous au sein de la MHD en appelant le 0 800 62 62 62.



Une ville propre, c'est l'affaire de tous

Des kilogrammes et des kilogrammes de déchets par semaine ! C'est ce que ramassent les agents de propreté de la commune. Une situation qui ne peut plus durer et pour laquelle la commune prend le taureau par les cornes en laissant une grande campagne d'affichage à compter du 18 février. "La propreté de la ville, c'est l'affaire de tous, explique Philippe Mercier, adjoint au maire. Il est inadmissible de voir autant de mégots, de déjections canines ou encore de chewing-gum jonchés les rues de la commune." Surtout que tous les espaces publics sont munis de poubelles ou encore de dévidoirs de sac pour les excréments de nos compagnons à quatre pattes. "On a aussi acheté il y a quelques mois 500 cendriers de poche que l'on a distribué. Ce problème de contenants, poubelles ou autres, c'est un faux problème et un faux débat. Il faut tous prendre conscience de l'importance de ce phénomène."

Sans compter que tout cela a un coût important pour la commune. "A titre d'exemple, on met à disposition 168 000 sacs à crottes dans les dévidoirs. Et ce chiffre a triplé en cinq ans. C'est un chiffre parlant qui mérite réflexion." Il y va aussi de notre cadre de vie tant apprécié, Saint-Laurent-Blangy étant une ville connue et reconnue au quotidien pour son bien-être et son bien-vivre. "Il faut faire ce qu'il y a à faire, et c'est tous ensemble que nous pourrions combattre ce qui devient aujourd'hui un fléau." Et qui ressemble même parfois à un manque de civisme quand on voit certains vider leurs cendriers sur la place publique ou jeter leurs ordures dans les pelouses ou en bord de Scarpe !

Ensemble pour une Ville Propre



Il est d'ailleurs bon de savoir que la commune traque ceux qui ne respectent pas la loi, car jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique est puni d'une amende. Si chacun fait un petit effort au quotidien, nous y serons tous gagnants. C'est un problème qui nous concerne tous !

La SIG s'adapte et s'organise

Après un 3ème arrêt de la discipline, le club de gymnastique de Saint-Laurent-Blangy, la SIG ne baisse pas les bras et essaie tant bien que mal de continuer à garder le contact mais aussi permettre à ses adhérents, enfants comme adultes, une pratique limitée chez soi. Depuis mars dernier, nous avons mis en place des cours en distanciel pour la totalité de nos groupes du club.

Dès l'autorisation de pratiquer en extérieur en mai, nous avons proposé des créneaux extérieurs. Les adhérents devaient ramener leur tapis et on faisait cours dans l'herbe. Avec ce nouvel arrêt, nos adhérents, petits comme grands, s'essoufflent des cours à distance. Avec l'aide et l'accord de la mairie, nous allons proposer dès que le temps le permettra des créneaux extérieurs et en parallèle nous créons des vidéos que nous partageons à nos adhérents. En gymnastique nous utilisons pas mal de matériel pour pratiquer alors là il faut réinventer la pratique, innover, s'adapter et se réorganiser. Nous gardons espoir d'un retour rapide en salle.

Chaine Youtube du club : https://www.youtube.com/channel/UCwdqAYdb6Lb0pSwasQs_CMQ

INFO
ASSO

Contre le vol, la ville aide au marquage des vélos



Afin de lutter contre le vol, le recel ou les reventes illicites de bicyclettes, les vélos vendus neufs par des commerçants font désormais, depuis le 1er janvier, l'objet d'un marquage. Cette obligation sera étendue, à compter du 1er juillet 2021, aux vélos d'occasions vendus par les commerçants. Le numéro de chaque vélo sera inscrit dans une base de données et permettra, le cas échéant, de retrouver le propriétaire du deux roues.

Dans ce nouveau cadre réglementaire, la commune a décidé d'aller encore plus loin. Le samedi 13 mars, sur la place de la mairie, et en partenariat avec l'ADAV (association pour le droit au vélo), elle va offrir aux Immercuriens la possibilité de marquer leur vélo, quel que soit l'âge du deux roues. Il suffira de se présenter avec la facture du vélo (si on la possède encore), une pièce d'identité et un justificatif de domicile pour voir votre vélo marqué et gravé, et rejoindre ainsi la base de données. Une sécurité supplémentaire pour votre deux roues, au moment où son usage a augmenté de 10 % en France lors de l'année 2020. En même temps que le marquage, une révision sera proposée à quelques jours de l'arrivée du printemps. Toute personne qui fera marquer son vélo recevra un certificat, avec un mot de passe, et devra s'enregistrer sur la base de données. **C'est au particulier de faire la démarche. Ce n'est pas difficile, et ça apporte des garanties en cas de vol.**

Marquage des vélos, le samedi 13 mars, de 9 h à 12 h sur la place de la mairie.



Enquête publique

Une enquête publique relative à la modification du Plan Local d'Urbanisme intercommunal va se dérouler du 3 mars au 6 avril 2021 inclus.



Le dossier complet ainsi qu'un registre d'observation seront à disposition à l'Hôtel de Ville aux heures d'ouverture habituelles.

Un nouvel exposant sur le marché !



Il s'agit de la poissonnerie Tiflo dont le magasin est situé rue Paul Doumer à Arras.

Nous y reviendrons plus largement dans un prochain Liaison

Pour rappel le marché se tient chaque vendredi matin sur la place de la Mairie.



Venez découvrir la médiathèque réaménagée !

Les bibliothécaires ont profité du confinement pour réaménager la médiathèque avec un nouveau mobilier et de nouveaux espaces !

Au programme : montage de meubles, déménagement de plus de 22 000 documents, le tri des collections et la création de tout nouveaux espaces comme : un espace parentalité avec les livres des tout-petits, un espace bien-être et santé ainsi qu'un espace vie quotidienne (presse, cuisine, jardinage, couture...). Mais aussi arts, musique et cinéma, sciences et techniques, littérature et langues, société et civilisation et toujours les documentaires jeunesse pour les plus petits, tous indiqués avec une signalétique colorée pour vous repérer.

Nous avons installé une salle spécifique pour nos ados et un nouvel espace d'accueil.

A découvrir !

Pour les mettre en valeur et vous y retrouver plus facilement, nous avons séparé les romans policiers et fantastiques que vous trouverez dans une salle spécifique et les autres romans dans une autre (terroir, littérature française, étrangère...)

Polars, BD, mangas, terroir, albums jeunesse, CD, DVD... Venez découvrir nos nouvelles acquisitions de 2021 !

Pour rappel, nos horaires :

mardi 9-14h, mer. et vend. 14h-17h45 (pour la durée du couvre-feu) et samedi 10-12h et 14h-14h30.



Retrouvez toute l'info de votre commune sur www.saint-laurent-blangy.fr

Nouvelle exposition à la médiathèque du 1er février au 31 mars

Venez découvrir des illustrations originales d'albums jeunesse !

Embarquez dans un voyage haut en couleurs autour des contes, des animaux et de la nature...

Un livret-jeu est disponible à la médiathèque pour accompagner les enfants à découvrir les illustrations et leur univers.



MÉDIATHÈQUE JEAN-PAUL FLEURQUIN

EXPOSITION D'ILLUSTRATIONS

de Marion Arbona, Rebecca Dautremer, Aurélia Fronty, Hervé le Goff, Ilya Green, Clémence Pollet, Marjorie Pourchet.



DU 1ER FÉVRIER AU 31 MARS 2021

Tout public - Aux horaires d'ouverture de la médiathèque

Viens chercher ton livret-jeu à la médiathèque !

A toi de jouer !

Pour plus d'informations, 03 21 15 30 90 ou mediatheque@saint-laurent-blangy.fr



Liaisons Fev 2021, n°296

Une application à votre service



Pour renforcer le lien entre les Immercuriens et la commune, la municipalité vient de lancer une toute nouvelle application. Avec de multiples fonctionnalités déjà présentes, elle permet à tous les usagers de signaler à la mairie des anomalies constatées sur la voie publique, comme un mobilier urbain dégradé, des graffitis, des trous dans la chaussée, des encombrants qui n'ont rien à faire sur la voie publique, un éclairage défectueux, un stationnement abusif, des arbres dangereux ou toute forme de danger. Cette application permet aux Immercuriens de géolocaliser l'événement, de décrire l'anomalie, et d'y ajouter même une photo afin d'informer en temps réel les services municipaux. **«C'est un véritable outil de démocratie participative et cette application renforce un peu plus le lien entre les Immercuriens et la ville de Saint-Laurent-Blangy.»**

Cette application est développable, et, à l'avenir, on pourrait imaginer qu'elle puisse aider à la consultation citoyenne, à la notification instantanée d'événements dans la commune, aux démarches administratives, à l'accès aux différents services municipaux. Un outil performant, utile et qui permet d'agir et de réagir en un court laps de temps

Elle est téléchargeable dès à présent sur **Play Store** (<https://play.google.com/store/apps/details?id=fr.neocity.stlaurentblangy>) ou **App Store** (<https://apps.apple.com/fr/app/saint-laurent-blangy-alerte/id1544804856>).

«Vous alertez, on s'occupe du reste.»

Participation citoyenne : Appel à candidature

La participation citoyenne est un dispositif officiel simple, efficace et gratuit qui permet de lutter contre les actes de délinquance et les incivilités d'un quartier ou d'une commune.

C'est une démarche participative basée sur le **volontariat**. Les référents citoyens servent de **relais** entre les habitants du quartier et la brigade de police.

La participation citoyenne permet également de développer une culture de prévention de la délinquance auprès des citoyens et suscite leur adhésion.

En renforçant le contact et les échanges d'informations entre les forces de l'ordre, les élus et la population, la participation citoyenne s'inscrit pleinement dans la police de sécurité du quotidien.

Si vous souhaitez participer à la prévention et la sécurité publique près de chez vous, vous pouvez devenir citoyen référent.

Pour cela il vous suffit de laisser vos coordonnées par mail à mairie@saint-laurent-blangy.fr ou au 03 21 50 14 00



Jean-Pierre Deleury, nommé Maire Honoraire



C'est une distinction honorifique, mais elle montre un peu plus la place qu'a tenue cet homme au sein de la commune. Sur proposition de Nicolas Desfachelle, le préfet du Pas-de-Calais a nommé Jean-Pierre Deleury, maire honoraire de Saint-Laurent-Blangy. Jean-Pierre a été élu pendant trente-sept ans au sein du conseil municipal immercurien, dont trente-et-une années comme maire, ce qui a donné à Monsieur Deleury le plus long mandat à la tête de la commune. Il fut en effet élu premier magistrat, pour la première fois, en 1983, avant d'enfiler ensuite quatre mandats consécutifs jusqu'en 2014, où il décida de passer la main à Nicolas Desfachelle. Il siégea encore lors de la mandature 2014-2020 en temps que conseiller municipal, et comme vice-président de la CUA jusqu'en 2017 avant de vivre, en décembre 2019, son dernier conseil municipal où il fut chaudement remercié par ceux avec qui il a travaillé pendant près de quarante ans. **C'est en tout cas une marque de reconnaissance. La ville rend hommage de son vivant à une personne qui a beaucoup œuvré pour sa commune, et qui a donné de son temps pour la faire grandir et lui donner la place qu'elle a aujourd'hui.**

Un projet locatif en collaboration avec l'agence nationale de l'habitat

Il y a cinq ans environ, Benoît Deloffre, jeune chef d'entreprise, cherche des locaux pour loger les bureaux de T2E, son entreprise de signalement et d'aménagement urbain. Il décide donc d'acheter, rue Jean-Jaurès, les anciens établissements Ficheux. **« Je voulais effectivement y faire mes bureaux »** explique Monsieur Deloffre, mais, entre temps, un espace se libère rue du 14 juillet, où il décide finalement d'installer entièrement ses locaux. **« J'ai donc pris la décision de rénover cet ancien corps de ferme à l'abandon depuis plusieurs années pour y faire des logements. »** Pour l'accompagner dans ce dossier, Monsieur Deloffre prend contact avec la Maison de l'Habitat Durable de la Communauté Urbaine d'Arras pour expliquer son projet. Après l'avoir ficelé, il le dépose, obtient l'aval de la CUA et bénéficie donc au final d'un dossier ANAH (Agence nationale de l'habitat) et d'une aide de la région des Hauts-de-France. **« Cela représente environ 25% du coût de mon projet, explique Monsieur Deloffre. Le dossier a été déposé en avril 2017, et il y a depuis décembre 2020 quatre logements loués dans cet espace. »**

La Maison de l'Habitat Durable vous aide en effet dans le montage et l'instruction du projet de financement d'éventuels travaux. La MDH, c'est une équipe de professionnels qui accompagnent les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs dans leurs démarches de travaux d'économie d'énergie et/



ou d'adaptation du logement à la perte d'autonomie. Par téléphone ou sur rendez-vous, la MDH est présente pour vous accompagner, le tout de manière gratuite, neutre, et personnalisée en fonction de vos ressources sur le projet.

« Nous aidons, mais nous faisons aussi travailler les entreprises locales. » En 2020, la Maison de l'Habitat Durable a reçu plus de 2 000 appels, accompagné 930 projets, en a financé 160 pour un montant d'aide de près de 1,7 millions d'euros et sensibilisé 1 250 personnes au travers des animations menées.

Maison de l'Habitat Durable,
contact du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
30
par téléphone (08 00 62 62 62) ou
par courriel (habitat@cu-arras.org).

SAINT-LAURENT-BLANGY

La Nature en Ville!



En 2021,
continuons
à soutenir
nos commerçants

Acheteons local!

2021





SAINT-LAURENT-BLANGY

110,2 HECTARES D'ESPACES NATUREL !

La commune compte cent sept hectares d'espaces naturels, auxquels il faut ajouter les soixante-sept hectares qui couvrent la zone d'Actiparc. Ce formidable poumon vert est la fierté des Immercuriens et offre de magnifiques balades diversifiées. Lors du conseil municipal du mois de décembre, la commune a acheté, à Monsieur Lecup, un nouveau bois, et quelques marais, derrière l'école Lenglet pour une superficie de 32 000 m². Un bois qui permettra notamment une nouvelle liaison douce entre les écoles du Petit Pont de Bois et Lenglet. Un nouveau parc, le Parc du Burien, d'une capacité de près de dix hectares, viendra, dans quelques semaines compléter cette trame verte et bleue. Avec vous, on part à la découverte de ces endroits calmes et paisibles.

PARC
JEAN-PIERRE
DELEURY

LES PRAIRIES

BOIS
LECUPPARC
D'IMMERCOURTPARC DU
CHEVALIERPRAIRIES
D'HERVINVALLON
LA CHAUDIÈREPARC
LE BURIEN

PARC DES ROSATI

DOMAINE DE
VAUDRY FONTAINE

NOUVEAU PARCOURS DISC GOLF AVEC LA BASE NAUTIQUE !



Pour ceux qui aiment se promener dans les parcs immercuriens et plus spécialement dans les parcs d'Immercourt et du Chevalier, vous avez pu remarquer ces derniers mois que de drôles de choses avaient poussé un peu partout dans la forêt... C'est en effet un parcours de Disc golf qui a été installé.

Le DISC GOLF mais c'est quoi ça ???

Et bien pour faire simple... vous connaissez le frisbee des plages, vous connaissez le mini-golf et bien vous mélangez ces 2 activités, vous vous téléportez en forêt, en ce moment plutôt bien couvert mais pas obligatoirement avec un masque, et c'est parti...

Objectif rejoindre tour à tour les 9 départs et vous lancez à l'assaut des 9 corbeilles en lançant le disc le moins de fois possible jusqu'à ce qu'il atterrisse dans la corbeille. Pas besoin d'être un grand sportif, l'activité se pratique chacun à son allure puisque le but n'est pas d'arriver le premier mais de lancer le plus loin et donc le moins de fois possible. Alors à vos baskets, petits et grands... c'est parti pour un petit tour d'échauffement !

Si vous n'avez pas de disc, la base nautique vous les propose en location, et si vous ne savez pas comment occuper vos vacances de février, c'est avec plaisir que nous vous initierons à cette activité extérieure...

Invite tes copains, tes voisins, tes cousins... et viens nous rejoindre.

Inscriptions et infos : 03.21.73.74.93
basenautique@saint-laurent-blangy.fr



SAINT-LAURENT-BLANGY

ses espaces naturels



LE PARC JEAN-PIERRE DELEURY



Proche du centre-ville, c'est l'endroit le plus apprécié des enfants, petits ou grands. Une aire de jeux, une autre de sport - santé et remise en forme, un terrain de pétanque, un skate-parc et un espace pique-nique permettent aux parents et aux enfants de passer des moments divertissants en toute sécurité. On y ajoutera qu'il accueille aussi la plage immercurienne l'été, et qu'il fut longtemps le site de Tchicou Parc. La commune porte d'ailleurs actuellement une réflexion sur sa réfection et son redéploiement.



LE PARC D'IMMERCOURT, LE PARC DU CHEVALIER



Après un passage le long de la Scarpe, on entre là dans un espace boisé qui accueille les étangs du Chevalier et d'Immercourt. Les pêcheurs y sont nombreux au sein de l'Entente Halieutique du Val de Scarpe, forte de deux cent cinquante membres. Cette association se distingue notamment par le rôle important qu'elle joue dans la préservation des espaces naturels au sein desquels elle officie.





LES PRAIRIES D'HERVIN

On entre là dans un autre monde, où les animaux sont rois, comme ces chevaux ou ces poneys qui errent tranquillement en pâture. On y cultive l'éco-pâturage, les animaux entretenant les espaces naturels et il n'y a donc pas besoin d'utiliser d'engins mécaniques pour nettoyer. C'est un environnement très agréable, où l'on retrouve également des zones humides, du côté des prairies d'Hervin, où les poissons sont rois, à l'image de ces gardons ou de ces perches qui coulent des jours heureux. C'est là que l'on peut voir aussi la très rare perche soleil, véritable star des lieux.



LE DOMAINE DE VAUDRY FONTAINE

C'est le bijou historique de la commune. Tout le monde, ou presque, connaît sa fontaine, qui va être restaurée dans les mois qui viennent, mais tout le monde ne sait pas que ce parc s'étend sur huit hectares, le long de l'autre berge de la Scarpe. On longe le château, qui accueille la bibliothèque municipale, on passe devant la fontaine et on s'enfonce ensuite vers un petit chemin très agréable, presque couvert par les arbres, pour une balade calme, apaisante et reposante. Le long de ce chemin coule une eau très pure et limpide, qui attire l'œil et ne peut laisser indifférent les amoureux de la nature.

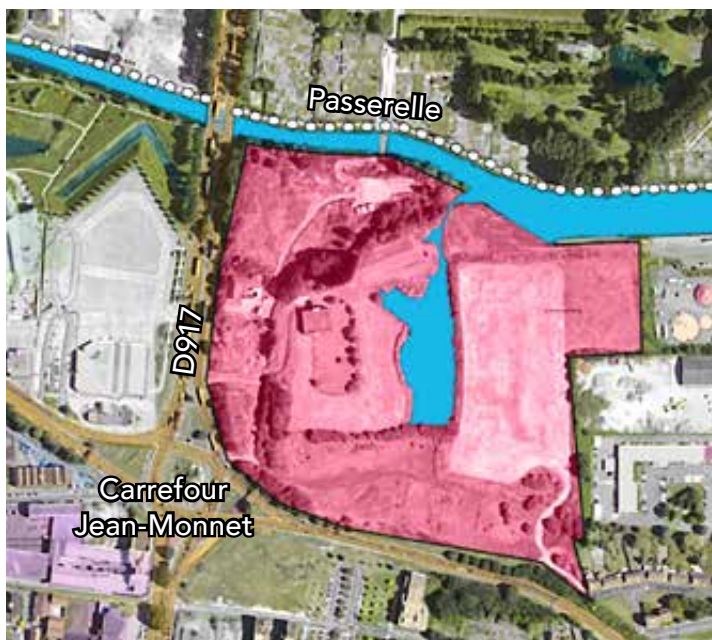


Près du carrefour Jean-Monet d'Arras, haut lieu économique dans les années 1960 à 1980, avec notamment les fameux abattoirs, s'étendant entre Arras et Saint-Laurent-Blangy, le futur Parc du Burien, de près de dix hectares, va venir compléter l'offre touristique immercurienne. Ce parc permettra notamment, fin 2022, de rejoindre la future base nautique. Dans le prolongement de la base, le port fluvial connaîtra également un nouvel aménagement, avant qu'à l'horizon 2025, un nouveau quartier résidentiel ne sorte de terre, avec vue imprenable sur la Scarpe.

Ce projet de parc urbain poursuit la requalification de l'entrée Nord d'Arras et de la communauté urbaine, et proposera un accueil du public, des points de détente, de sports et de jeux au cœur des prairies composées, mais aussi le maintien de la faune et de la flore dans un endroit riche d'histoire, entre l'ancienne zone d'activités, l'ancienne décharge et le port fluvial immercurien qui fut pendant de très longues années un point de passage obligé pour les péniches travaillant sur la Scarpe. Un parcours pédestre animé permettra également de découvrir le site jusqu'en bord de Scarpe. Cette création de la Communauté Urbaine d'Arras, va renforcer la trame bleue et verte et faciliter les modes de déplacements doux en lien avec la passerelle enjambant la Scarpe.



LE PARC DU BURIEN



Salon de coiffure Id Hair : Un petit massage crânien, ça vous tente ?

Au 56 de la rue du Général-Barbot, le salon de coiffure Id Hair compte un espace particulier. Dans un petite salle calme, très tendance, où la luminothérapie joue aussi un rôle essentiel, Isabelle Choquet pratique la réflexologie crânienne. «On appelle cela le Shirodhâra crânien. C'est un massage qui se pratique en exerçant une pression plus ou moins forte sur des points du crâne, associée à une huile essentielle biologique sélectionnée par nos soins.» Si vous êtes sujets ou sujettes aux migraines, si vous souffrez d'insomnies ou de surmenage, ce massage est pour vous. «En activant la circulation sanguine du cerveau, ce massage calme le système nerveux, élimine la fatigue, ralentit la chute des cheveux et redonne de la vitalité.» Cet atelier apporte une clientèle nouvelle à un salon déjà connu dans la commune. «Nous avons deux salons en un, poursuit Madame Choquet. Justine coiffe les hommes et moi, je suis du côté des femmes. Nous avons chacun notre quartier, ce qui apporte une grande sécurité aux clients, notamment avec les conditions sanitaires qui nous sont demandées d'appliquer actuellement.» Le salon est aussi un lieu de bien-être, où l'on utilise un grand nombre de produits sans ammoniaque. «Nous réalisons nos mèches avec de l'argile, ce qui est assez rare, voir unique dans l'Arrageois. Et nous utilisons également des produits bio par exemple.» Pour faire de ce lieu, un espace complet, un institut de beauté, Eterni'Ti, complète l'offre de bien-être. Tiphaine veille sur le lieu. «J'apporte ainsi un plus à la clientèle du salon. La cabine est à l'écart, c'est un beau lieu de cocooning.» L'institut propose tous les soins traditionnels du visage, des épilations, des soins du dos et du corps, du maquillage, des soins de cils et de sourcils. «Il y a même des forfaits pour les mariages.»



- Id Hair (salon de coiffure et massage crânien), 56 rue du Général-Barbot (03/21/73/23/77 ou 06/14/81/18/28) et Eterni'Ti, même adresse (07/69/72/24/21).

VOTRE AVENIR COMPTE

ENSEMBLE NOUS SOMMES MARINS

VENEZ RENCONTRER UN CONSEILLER EN RECRUTEMENT AU BUREAU MARINE DES CIRFA DE :

LILLE
FORT SAINT SAUVEUR
20 RUE DU RÉDUIT
03 59 00 42 41

DUNKERQUE
HOTEL DE LA MARINE
19 QUAI DE LA CITADELLE
03 61 17 41 44

REJOIGNEZ L'ÉQUIPAGE
ETREMARIN.FR

MINISTÈRE
DES ARMÉES
Liberté
Égalité
Fraternité



Thomas Simart annonce sa retraite sportive

Vous venez d'annoncer votre retraite sportive. Une décision mûrement réfléchie à quelques mois des JO, je suppose ?

Effectivement cette annonce peut paraître précipitée quelques mois avant les Jeux Olympiques. Mais l'envie du « Clébar » (son surnom, NDLR) n'était plus assez forte pour prétendre à de grandes choses en course. Un sportif de haut niveau doit avoir cette rage de vaincre plus que tout pour "bouffer" ses adversaires. Je n'avais plus cette rage depuis quelques mois, et en course j'ai bien senti ce manque d'agressivité. J'ai pris le temps de réfléchir, de peser le pour et le contre, grâce notamment à ma préparatrice mentale, Cécila Delage.

Malheureusement, je n'avais plus l'envie nécessaire pour repartir sur une saison, et l'envie est indispensable.

Pourquoi arrêter justement à quelques mois de Tokyo ?

Avec mon expérience et mon recul, j'ai réalisé que si je continuais à tirer sur la corde physiquement et mentalement je risquais une blessure. Mon arrêt n'est pas lié aux Jeux Olympiques, je ne fais pas un "refus d'obstacle", ça ne me ressemble pas. Effectivement j'avais une place à jouer dans le C2 Olympique. Mais je n'ai pas voulu me mentir, ni à mon futur équipier. Je ne pouvais pas prétendre à faire un C2 de niveau olympique, sans avoir la rage de vaincre dans le bateau. Un équipage est constitué de deux gars prêts



à en découdre quoi qu'il arrive. Ce n'était plus mon cas. Le haut niveau c'est énormément de sacrifices dans la vie quotidienne et familiale. Si l'envie n'est plus là, ce poids est difficile à porter et on rentre dans une spirale négative.

Que retiendrez-vous de votre carrière ?

En premier lieu, la Marseillaise en – de 23 ans lors des championnats d'Europe sur 1000m.

Ensuite l'extraordinaire bassin des Jeux Olympiques de Rio, en 2016, avec le Corcovado qui nous surplombait. Mais aussi tous les copains des différents coins de France que j'ai appris à connaître lors de ma carrière : les stages, les souffrances, les bonheurs partagés. La vie en somme. *

***Retrouvez l'intégralité de l'article sur le site de la ville et la page Facebook**

Info inscriptions écoles

Les inscriptions aux écoles pour la rentrée de septembre seront possibles à partir du 8 mars 2021.

Pour éviter les déplacements nous vous conseillons de télécharger les dossiers sur le site de la ville www.saint-laurent-blangy.com ou de faire la demande par mail education.jeunesse@saint-laurent-blangy.fr

Si vous ne pouvez le faire, il vous faudra impérativement prendre un rendez-vous avec une personne du service éducation jeunesse au 03 21 71 37 37 avec Mme VIEZ/ Mme Yassine ou au 03 21 50 93 38 avec Mme JOYEZ

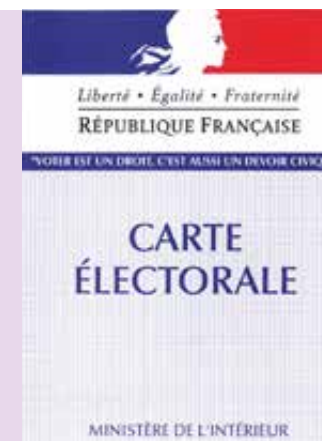
N'oubliez pas !

Toute l'année vous pouvez retrouver toutes les informations et documents pratiques quant à la scolarité de votre enfant sur le site de la ville. Il suffit pour cela d'aller dans l'onglet « Pratique », rubrique « Scolarité, jeunesse, petite enfance ». Dossiers d'inscription, menus de la restauration scolaire : ces documents sont mis à jour régulièrement et sont à votre disposition 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 !

Inscription liste électorale

Vous avez déménagé et avez changé d'adresse sur la commune OU vous venez d'emménager sur la commune, pour recevoir votre nouvelle carte électorale, n'oubliez pas d'actualiser votre situation sur www.service-public.fr (rubrique élection) ou passer en mairie

Dans les deux cas, il faudra prévoir un titre d'identité et de nationalité en cours de validité (CNI ou passeport) et un justificatif de domicile à votre nom, à la bonne adresse et datant de moins de 3 mois.



RECENSEMENT



L'ENQUÊTE DE RECENSEMENT 2021 EST REPORTÉE EN 2022 EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE



Hommage à Michel Philippe

Une figure immercurienne s'est éteinte le 4 décembre 2020. Monsieur Michel PHILIPPE était né le 8 novembre 1933, fils d'une famille modeste il s'est engagé à 18 ans pour effectuer une carrière militaire. Au cours de sa carrière il a connu les Guerres d'Indochine puis d'Algérie.

Il était imprégné d'un amour pour sa patrie. En 1998 il est devenu porte drapeau de l'association des ACPG de Saint-Laurent-Blangy et depuis ce jour il n'avait jamais manqué une cérémonie patriotique. C'est le Covid 19 qui a eu raison de lui.

Nous lui rendons hommage pour l'homme qu'il était et nous ne l'oublierons jamais.



Jean-Marie CARON

La FNACA perd deux de ses membres

Premier président à l'origine de la création du comité FNACA (qui regroupe les anciens combattants) en avril 1970, Jean-Marie CARON est décédé à l'âge de 88 ans le 14 décembre 2020. Immercurien d'origine, il aura su pendant plus de 20 ans, fédérer, animer, dynamiser l'association et lui donner de l'ampleur.

Décédé le 15 décembre 2020 dans sa 84ème année, André LEBRUN fut président de la FNACA de février 1991 à avril 2003. Ils ont tous deux activement contribué à ce que l'association puisse jouer un rôle important sur le thème de la mémoire, dans la transmission des valeurs pour lesquelles des femmes et hommes ont combattu et quelquefois donné leurs vies.

Le Président actuel de l'association Jean DEBETTE indique « que c'était toujours un vrai plaisir de les rencontrer que ce soit dans le cadre de nos rencontres patriotiques ou festives ».

La ville de Saint-Laurent-Blangy a souhaité leur rendre un dernier hommage à travers ce magazine.



André LEBRUN



INFOS PRATIQUES

www.saint-laurent-blangy.fr

Tél : 03.21.50.14.00 / Fax : 03.21.22.16.20
Rue Laurent Gers, 62223 Saint-Laurent-Blangy
mairie@saint-laurent-blangy.fr



facebook.com/slb62



Éclate-toi avec le Pass'Jeune !

La commune a décidé de reconduire le Pass'Jeune cette année. Destiné aux jeunes de 11 à 17 ans, le Pass'Jeune c'est des dizaines d'activités et des réductions dans les domaines des loisirs, du sport et de la culture. Pour tous renseignements n'hésitez pas à contacter le Service Jeunesse de la Mairie, les dossiers d'inscriptions sont disponibles sur le site de la ville, onglet « Documents Pratiques / Scolarité, Enfance et Jeunesse ».

PERMANENCES



Nicolas Desfachelle,
Maire,
Vice Président de la
Communauté Urbaine d'Arras,
Président de l'Office du Tourisme
du Pays d'Artois

Vous reçoit sur
rendez-vous lors de ses permanences à
l'Hôtel de Ville chaque semaine.

Contact :

Madame PLOUVIEZ 03.21.50.14.00
mairie@saint-laurent-blangy.fr

Culture

SPORTS

Loisirs

Tu as entre 11 et 17 ans ?

Pour 10€ fais le plein d'activités

Renseignements 17 communes adhérentes :
Espoir-Famille
au 03 21 50 69 78
Mairie d'Arras, Place Guy Mollet
arras.fr
activités-jeunesse@ville-arras.fr

Adhérents : Agny, Artois-Saint-Amand, Arras, Athies, Beaurains,
Courty, Fempes, Fresnoy, Marais, Mercatel, Neuville-Village,
Rans, Saint-Catherine, Saint-Laurent-Blangy, Saint-Nicolas,
Tilly-Les-Moillannes.